



N°32

COMMUNE DE RINGENDORF

Bulletin communal

Responsable de la publication : Pascal HERRMANN
dépôt légal mars 2022

Travaux de voirie dans le village

Comme annoncé dans le bulletin n°27 en décembre 2020, des travaux de réfection de voirie et de réaménagement de la chaussée seront entrepris sur la rue des moutons, rue des quatre-vents, rue des juifs et autour de la mairie. Le début des travaux est prévu mi-avril. Nous allons contacter individuellement les riverains concernés pour les informer des modalités de ces travaux.

Travaux routiers de la Collectivité Européenne d'Alsace

La Collectivité Européenne d'Alsace entretient régulièrement les 6400 km de voirie dont elle a la charge. Dans le cadre des travaux d'entretien du réseau local, elle a réalisé en 2021 la réfection de la bande de roulement et de l'enrobé de la RD 69 entre Kirrwiller et Ringendorf afin d'améliorer le confort et la sécurité des usagers.

Arrêt du projet de construction d'une salle communale

Vu les fortes fluctuations des prix de construction, qui vont s'accroître par l'évolution récente de la situation internationale et tenant compte d'un montant de subvention limité, le projet de construction d'une nouvelle salle communale devient trop hasardeux et risque de peser plus lourdement que prévu sur les finances de la commune pour les années à venir. Il a donc été décidé de stopper ce projet.

Elections présidentielles et législatives 2022

Bureau de vote

Les 10 et 24 avril auront lieu les 2 tours des élections présidentielles, et les 12 et 19 juin les élections législatives. Le bureau de vote est situé au foyer paroissial (31 rue principale au fond de la cour).

Nouvelles cartes électorales

Une refonte de la liste électorale aura lieu début mars 2022. De ce fait, tous les électeurs inscrits sur la liste recevront une nouvelle carte électorale munie d'un QR Code. Elle sera distribuée avant les échéances présidentielles. Ce QR code renvoie au site unique www.elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections.

Vote par procuration.

Les personnes absentes lors du scrutin peuvent donner procuration à un électeur inscrit au même bureau de vote, en se rendant en gendarmerie ou donnant procuration en ligne sur le site du service public.fr en cliquant sur le lien suivant : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604#0_0_0



Inscriptions Scolaires pour la rentrée 2022-2023

En raison du contexte sanitaire actuel les inscriptions pour l'école maternelle se feront le samedi 26 mars 2022 uniquement sur rendez-vous auprès de Mme MULLER Tél : 03 88 71 30 23. Le RDV est à prendre par téléphone le jeudi 17 mars 2022 de 8h30 à 12h05 (Jour de décharge de classe).

Le jour de l'inscription, veuillez-vous munir des documents suivants :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant (les vaccinations doivent être à jour)
- Un certificat d'inscription délivré par la mairie



J'entretiens mon trottoir !

Avec les beaux jours, les extérieurs nécessitent un peu plus d'entretien. Les trottoirs et caniveau voient pousser des mauvaises herbes, des branchages ou feuilles mortes ont été remués par le vent, les bouches d'égout sont éventuellement bouchées.

Afin de permettre une bonne évacuation des eaux pluviales, une bonne circulation des piétons et tout simplement avoir la satisfaction de voir les abords soignés de votre maison et du village, nous comptons sur chacun d'entre vous pour entretenir des abords de la chaussée qui se trouve devant chez-vous que vous soyez locataire ou propriétaire.



Réparations des clôtures de la place de l'église

Suite aux détériorations des clôtures de la place de l'église, des réparations seront entreprises durant les vacances de printemps, pour un montant de 3 240€. Une partie sera prise en charge par l'assurance et une partie par la commune directement. Espérons que ces dégradations ne se reproduiront plus, afin de ne plus occasionner de dépenses inutiles.

Battue de chasse



Le locataire de la chasse de Ringendorf, M Biancone, nous fait savoir qu'il procédera à une battue au sanglier sur les bans de Ringendorf, Buswiller et Kirrwiller vendredi 4 mars après-midi.

Il mettra en œuvre les signalisations recommandées pour assurer la sécurité des concitoyens. Pour éviter tout incident ou accident, nous invitons la population à la plus grande prudence.